

COMPTE-RENDU de la REUNION

Du lundi 1^{er} juillet 2019

Convocation le 27 juin 2019

Le lundi 1^{er} juillet, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 heures, légalement convoqué au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de monsieur ALLOUCHERY Jean-Marie, le Maire.

Tous présents

Excusé : M. FRUIT Michel

Mme DRAVIGNY Gaëlle a été élue secrétaire de séance.

Compte rendu réunion du 31 mai 2019

Après lecture du compte-rendu, celui-ci est approuvé par le conseil municipal.

VENTE RETRO PELLE CHABAS

Délibération n° 24.2019 : vente rétro pelle CHABAS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la retro-pelle de marque CHABAS n'est plus utilisée depuis plusieurs années et qu'il serait bien de la vendre.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions d'achat qu'il a reçues.

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter et signer le l'acte de vente avec M. DEVARD Stéphane, particulier, pour la rétro-pelle de Marque CHABAS , N° de série : 663 de type MAF 305S pour un montant de 2 400€ avec les caractéristiques suivantes :
 - Points arrière avec 1 godet de défonçage de 40cm de large et valve de contrôle à cloche.
 - Option : pompe multiplicateur - réservoir godet - Preneur H+450 – P/L + 500

Budget 2019

Délibération n° 25.2019 : budget 2019 – décision modificative – régularisation compte 4582 suite à la reprise du SIAEP DU ROUILLAT

CREDIT A OUVRIR

Sens	Section	Chap	Art.	Op	objet	Montant
R	I	21	21538		AUTRES RESEAUX	61 039€

Total	61 039 €
--------------	-----------------

CREDITS A REDUIRE

Sens	Section	Chap	Art.	Op	Objet	Montant
D	I	45	4581		OPERATION POUR COMPTE DE TIERS	- 61 039€

Total	- 61 039€
--------------	------------------

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- Approuve la décision modificative et sera affecté au budget 2019

VENTE LOGAN DACIA

Délibération n° 25.2019

Monsieur le Maire annonce aux membres présents du conseil municipal suite à l'achat du camion benne, la voiture DACIA LOGAN ne sera plus utilisée et qu'il serait bien de la vendre.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions d'achat qu'il a reçues.

Après discussion et en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à :

- Accepter et signer le l'acte de vente avec M. STRIPE Romain , particulier, pour la voiture LOGAN de Marque DACIA , immatriculée CF-507-KX pour un montant de 2 600€
- De remplir et signer tous les actes administratifs nécessaires à la vente du véhicule

Cette recette sera inscrite au budget 2019.

ACHAT REMORQUE

La remorque tractant la cuve à eau pour l'arrosage est vétuste. Il convient de la changer.

La dépense d'un montant de 1 039€ TTC sera inscrite au budget 2019.

Questions diverses

Location Barnum

Le conseil municipal a décidé de louer les barnums à 30€ l'unité.

Pour les associations de Chamery, il a été décidé que la location serait gratuite.

Une caution de 200€ sera demandée lors de la prise des barnums et restituée après vérification par les employés communaux lors du retour de ceux-ci.

Séance levée à 20h45

Jean-Marie ALLOUCHERY

Régis HANON

Michel FRUIT
(excusé)

André DEMAGNY

Victorien GUERLET

Véronique LABBÉ

Gaëlle DRAVIGNY

Jacky GUILPIN

Jocelyne DRAVIGNY

Benjamin FENEUIL

Valérie DEZOTHEZ